



# VADEMECUM 2026

Crédit  Mutuel



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



21 rue du golf - 21200 Beaune Levernois - ☎ 03 80 25 09 72  
[contact@liguegolfbfc.org](mailto:contact@liguegolfbfc.org) - <http://www.liguegolfbfc.org>

## SOMMAIRE

### Table des matières

LE COMITÉ DIRECTEUR.....	3
ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE.....	4
PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX.....	5
ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.....	6
ARBITRES.....	9
CALENDRIER 2026.....	10
RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.....	12
CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE.....	13
ORGANISATION GÉNÉRALE.....	14
CATÉGORIES D'ÂGE 2026.....	15
ÉPREUVES DE LIGUE.....	16
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 1 - MESSIEURS & DAMES.....	17
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS.....	19
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DES ÉQUIPES 2 MESSIEURS.....	20
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE PROMOTIONS MESSIEURS & DAMES.....	21
<b>DERBY COMTOIS</b> .....	22
<b>TROPHÉE SENIORS/CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS</b> .....	25
ÉPREUVES JEUNES.....	27
CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES & QUALIFICATIONS AU CFJ Filles et Garçons.....	28
CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES Filles et Garçons.....	34
CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	36
MINIMES GARÇONS.....	36
CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	37
MINIMES FILLES.....	37
CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF.....	38
GRAND PRIX JEUNES.....	40
U10 KIDS TOUR INTER-REGIONS EST 2026.....	40
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES DE L'EST.....	42
ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES.....	44
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE DAMES.....	45
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MESSIEURS.....	46
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS.....	47
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION NATIONALE MID-AMATEURS DAMES.....	48
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE U16 GARÇONS.....	49
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE SENIORS MESSIEURS.....	50
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION NATIONALE SENIORS DAMES.....	51
GOLF ENTREPRISE.....	52
COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES.....	53
CHAMPIONNAT FÉDÉRAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS.....	54
FINALE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE.....	55
CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT 2027.....	57
CALENDRIER DES FÉMININES 2026.....	58
CALENDRIER DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX & TERRITORIAUX.....	59
CALENDRIER DU COMITÉ TERRITORIAL (21) (89) (58).....	60
CALENDRIER DU COMITÉ TERRITORIAL (25) (90) (70).....	61
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE (71).....	62
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39).....	63
CLUBS EN DIVISION FÉDÉRALES 2026.....	64
NOS PARTENAIRES OFFICIELS.....	66

## LE COMITÉ DIRECTEUR

**Alain LYET**  
*Président*

06 08 02 92 73  
[alain-lyet@orange.fr](mailto:alain-lyet@orange.fr)

**Patrick TISSERANT**  
*Trésorier*

06 80 25 92 37  
[patrick.tisserant004@orange.fr](mailto:patrick.tisserant004@orange.fr)

**Yves BEURRIER**  
*Commission Communication  
réseaux sociaux – Site Internet*  
06 81 30 06 76 - [ybeurrier@orange.fr](mailto:ybeurrier@orange.fr)

**Wilfrid BOIREAU**  
*Commission Sportive Jeunes*  
06 85 68 08 71 - [wboireau@femto-st.fr](mailto:wboireau@femto-st.fr)

**Michel CORBERAND**  
*Commission jeux – règlement - arbitrage*  
06 84 52 43 40  
[michel.corberand@gmail.com](mailto:michel.corberand@gmail.com)

**Catherine GRAND-PERRET**  
*Responsable Féminines*  
06 08 91 57 02  
[catgp@wanadoo.fr](mailto:catgp@wanadoo.fr)

**Kenny JUILLET**  
*Relation clubs*  
07 76 06 16 71  
[kjuillet@bluegreen.fr](mailto:kjuillet@bluegreen.fr)

**Cyril PASTEUR**  
*Commission golf scolaire*  
06 84 40 38 61  
[cyrilpasteur@free.fr](mailto:cyrilpasteur@free.fr)

**Claude SCHATZ**  
*Vice-président*

*En charge du développement du territoire*  
06 61 29 05 09  
[schatz.claude@orange.fr](mailto:schatz.claude@orange.fr)

**Christelle MAIROT**  
*Secrétaire Générale*  
06 15 66 73 91  
[christelle.mairot@gmail.com](mailto:christelle.mairot@gmail.com)

**Sébastien BIDAULT**  
*Commission Paragolf*  
06 61 20 94 97- [sebidault@gmail.com](mailto:sebidault@gmail.com)

**Jean-Philippe BOLLECKER**  
*Référent régional des Écoles de Golf*  
06 08 74 77 35 - [jpbollecker@gmail.com](mailto:jpbollecker@gmail.com)

**Valérie GEAY**  
*Déléguée Golf Scolaire*  
06 64 77 85 97  
[valeriegeay@hotmail.com](mailto:valeriegeay@hotmail.com)

**Damien JAILLARD**  
*Commission Universitaire et Jeunes*  
06 13 96 46 96  
[damien.jaillard@gmail.com](mailto:damien.jaillard@gmail.com)

**Frank Fontvielle**  
*Commission Médicale*  
06 06 15 16 16 00  
[frank.fontvielle@gmail.com](mailto:frank.fontvielle@gmail.com)

**Paul VENTURI**  
*Commission Golf Entreprises*  
06 71 85 26 74  
[paul.venturi@orange.fr](mailto:paul.venturi@orange.fr)

[Retour sommaire](#)

## ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

### CONSEILLÈRE TECHNIQUE FÉDÉRALE (CTF)

**Emmanuelle GERHART**

06 11 67 01 97 [emmanuelle.gerhart@gmail.com](mailto:emmanuelle.gerhart@gmail.com)

### PROS RÉFÉRENTS - GROUPE DÉTECTION

**Quentin LETONDEUR** (Golf de Pontarlier)

06 15 16 03 29 [quentin.letondeur@gmail.com](mailto:quentin.letondeur@gmail.com)

**Simon FERNOUX** (Golf de Mâcon la Salle)

06 81 95 75 87 [simon@horslimitesgolf.com](mailto:simon@horslimitesgolf.com)

### PROS RÉFÉRENTS - GROUPE RÉGIONAL U12

**Emmanuelle GERHART**

**Joël VEZIN** (golf de Prunevelle)

06 88 68 90 30 [j.vezin@wanadoo.fr](mailto:j.vezin@wanadoo.fr)

### PROS RÉFÉRENTS - GROUPE CIBLE RÉGIONAL

**Emmanuelle GERHART**

**Mervin ROCCHI** (Golf de Prunevelle)

06 85 56 78 16 [mervinrocchi@gmail.com](mailto:mervinrocchi@gmail.com)

### DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION JEUNES

**Wilfrid BOIREAU**

06 85 68 08 71 - [wboireau@femto-st.fr](mailto:wboireau@femto-st.fr)

**Damien JAILLARD**

06 13 96 46 96 - [damien.jaillard@gmail.com](mailto:damien.jaillard@gmail.com)

### DÉLÉGUÉ GOLF SCOLAIRE

**Cyril PASTEUR**

06 84 40 38 616 - [cyrilpasteur@free.fr](mailto:cyrilpasteur@free.fr)

### RÉFÉRENT RÉGIONAL DES ÉCOLES DE GOLF

**Jean-Philippe BOLLECKER**

06 08 74 77 35 - [jp.bollecker@gmail.com](mailto:jp.bollecker@gmail.com)

[Retour sommaire](#)

**PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX**

**COMITÉ TERRITORIAL Nord Bourgogne (21) - (89) - (58)**  
**Jean-Claude PITAUD**

[jc.pitaud@gmail.com](mailto:jc.pitaud@gmail.com) - 07 66 38 82 36

**COMITÉ TERRITORIAL Nord Franche-Comté (25) - (70) - (90)**  
**Jean-Philippe BOLLECKER**

[jp.bollecker@gmail.com](mailto:jp.bollecker@gmail.com) - 06 08 74 77 35

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)**  
**William GAY**

[cd39golf@gmail.com](mailto:cd39golf@gmail.com) - 06 71 72 46 23

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE (71)**  
**Geneviève LAYUS**

[comite.departemental71@orange.fr](mailto:comite.departemental71@orange.fr) - 06 24 19 03 46

[Retour sommaire](#)

**ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

**21 - Côte d'Or**

- 640 Beaune-Levernois – **18 trous**  
21200 Levernois [contact@golfdebeaune.com](mailto:contact@golfdebeaune.com)  
Tél. 03 80 24 10 29
- 2248 La Chassagne – **18 trous**  
21410 Mâlain [accueil@golflachassagne.com](mailto:accueil@golflachassagne.com)  
Tél. 03 80 40 78 57
- 881 Château de Chailly – **18 trous**  
21320 Chailly sur Armançon [golf@chailly.com](mailto:golf@chailly.com)  
Tél. 03 80 90 30 40
- 106 Dijon-Bourgogne – **27 trous**  
21490 Norges la Ville [accueil@golfdijonbourgogne.com](mailto:accueil@golfdijonbourgogne.com)  
Tél. 03 80 35 71 10
- 892 Pré Lamy – **9 trous**  
Le Brouillard - 21390 Précy sur Thil [golfprelamy@gmail.com](mailto:golfprelamy@gmail.com)  
Tél. 03 80 64 46 83
- 617 Quetigny – **18 trous**  
Rue du Golf - 21800 Quetigny [quetigny@bluegreen.fr](mailto:quetigny@bluegreen.fr)  
Tél. 03 80 48 95 20
- 981 Salives – **9 trous**  
Larçon 21580 Salives [golfdesalives@gmail.com](mailto:golfdesalives@gmail.com)  
Tél. 03 80 75 66 43
- 817 Venarey-les-Laumes – **9 trous**  
24 rue M. Berthelot 21150 Venarey-les-Laumes [golfdevenarey@free.fr](mailto:golfdevenarey@free.fr)  
Tél. 03 80 96 16 41

**25 - Doubs**

- 94 Besançon – **18 trous**  
La Chevillotte 25620 Mamirolle [accueil@golfbesancon.com](mailto:accueil@golfbesancon.com)  
Tél. 03 81 55 73 54
- 31 Prunevelle – **18 trous**  
Lieu-dit Les Petits Bans  
25420 Dampierre sur le Doubs [golf.prunevelle@wanadoo.fr](mailto:golf.prunevelle@wanadoo.fr)  
Tél. 03 81 98 11 77
- 718 Château de Bournel – **18 trous**  
Château Bournel 25680 Cubry [info@bournel.com](mailto:info@bournel.com)  
Tél. 03 81 86 00 10
- 1474 Golf de Pontarlier – **18 trous**  
La Grange des Pauvres 25300 Pontarlier [golfclubpontarlier@yahoo.fr](mailto:golfclubpontarlier@yahoo.fr)  
Tél. 03 81 39 14 44
- 1905 **Practice** Swin-Golf de Montenois  
Route de Lougres 25260 Montenois [montenois.swin@gmail.com](mailto:montenois.swin@gmail.com)  
Tél. 03 63 48 12 77

[Retour sommaire](#)

## Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

### 39 - Jura

- 224 Golf du Val d'Amour- **9 trous**  
Chemin du Golf 39100 Parcey  
[valdamour@bluegreen.fr](mailto:valdamour@bluegreen.fr)  
Tél. 03 84 71 04 23
- 602 Golf de Val de Sorne/Lons le Saunier - **18 trous**  
Moulin des Cuchots 39570 Vernantois  
[info@valdesorne.com](mailto:info@valdesorne.com)  
Tél. 03 84 71 04 23
- 685 Golf du Mont Saint-Jean - **18 trous**  
286 Route du Mont Saint-Jean 39220 Les Rousses  
[info@domainemontsaintjean.com](mailto:info@domainemontsaintjean.com)  
Tél. 03 84 60 09 71
- 363 Golf du Rochat - **18 trous**  
1305 Route de Noirmont 39220 Les Rousses  
[info@golfdurochat.com](mailto:info@golfdurochat.com)  
Tél. 03 84 60 06 25
- 2140 Golf des 4 Saisons - **9 trous**  
Chemin de Malaval 39300 CROTENAY  
[golfdes4saisons@gmail.com](mailto:golfdes4saisons@gmail.com)  
Tél. 06 15 27 19 93

### 58 - Nièvre

- 100 Nivernais - **18 trous**  
Le Bardonnay - 58470 Magny Cours  
[golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr](mailto:golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr)  
Tél. 03 86 58 04 04

### 70 - Haute Saône

- 416 Golf des Vosges du Sud - **18 trous**  
RN57 - 70240 Genevrey  
[golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr](mailto:golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr)  
Tél. 03 84 95 82 00
- 1962 **Practice** Swin-Golf  
Rue de Traves 70130 Noidans le Ferroux  
[contact@les-jardins-etang.com](mailto:contact@les-jardins-etang.com)  
Tél. 03 84 68 41 05

### 71 - Saône et Loire

- 520 Autun - **11 trous**  
Les Ragots - 71400 Autun  
[autungolfclub@gmail.com](mailto:autungolfclub@gmail.com)  
Tél. 03 85 52 09 28
- 1325 Bourbon Lancy - **9 trous**  
Givalois - 71140 Bourbon-Lancy  
[bourbon.lancy.golf@orange.fr](mailto:bourbon.lancy.golf@orange.fr)  
Tél. 03 85 89 05 48
- 126 Chalon sur Saône - **24 trous**  
Parc de loisirs St Nicolas  
71380 Chatenoy en Bresse  
[contact@golfchalon.com](mailto:contact@golfchalon.com)  
Tél. 03 85 93 49 65
- 1033 Château d'Avoise - **18 trous**  
71210 Montchanin  
[soulaic@club-internet.fr](mailto:soulaic@club-internet.fr)  
Tél. 03 85 93 49 65
- 567 Mâcon La Salle **27 trous**  
71260 Mâcon la Salle  
[accueil@golfmacon.com](mailto:accueil@golfmacon.com)  
Tél. 03 85 36 09 71
- 1155 Montceau les Mines - **compact**  
Parc St Louis - 71300 Montceau les Mines  
[golf.montceaulesmines@wanadoo.fr](mailto:golf.montceaulesmines@wanadoo.fr)  
Tél. 03 85 58 38 88

[Retour sommaire](#)

## Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

### 89 - Yonne

- 120 Clairis - **18 trous**  
Domaine de Clairis - 89150 Savigny sur Clairis  
[golfdeclairis89150@gmail.com](mailto:golfdeclairis89150@gmail.com)  
Tél. 03 86 86 33 90
- 691 Roncemay - **18 trous**  
Château du Roncemay - 89110 Aillant sur Tholon  
[golf@roncemay.com](mailto:golf@roncemay.com)  
Tél. 03 86 73 50 50
- 615 Senonais - **9 trous**  
Les Ursules - 89140 Lixy  
[golfdusenonais@orange.fr](mailto:golfdusenonais@orange.fr)  
Tél. 03 58 45 64 09
- 1745 **Practice** de l'agglomération Senonaise  
8 rue de l'Île d'Yonne - 89100 Sens  
[ecoledegolfsens@gmail.com](mailto:ecoledegolfsens@gmail.com)  
Tél. 06 11 76 30 54
- 873 Tanlay - **9 trous**  
Parc du Château, 89430 Tanlay  
[golfduchateaudetanlay@orange.fr](mailto:golfduchateaudetanlay@orange.fr)  
Tél. 03 86 75 72 92
- 2536 Golf des 4 Arpents - **Practice**  
Chemin de la chapelle - 89470 Moneteau  
[aga.practice@gmail.com](mailto:aga.practice@gmail.com)  
Tél. 03 45 02 76 14

### 90 - Territoire de Belfort

- 659 Golf de Rougemont le Château - **18 trous**  
Route de Masevaux  
90110 Rougemont le Château  
[contact@golf-rougemont.com](mailto:contact@golf-rougemont.com)  
Tél. 03 84 23 74 74

[Retour sommaire](#)

**ARBITRES**

National	<b>GUGLU</b> Joëlle	Roncemay
Fédéral/Formateur	<b>CORBERAND</b> Michel	Vosges du Sud
Fédéral/Formateur	<b>DANTZER</b> Nicolas	Golf Rougemont le Château
Fédéral Format/délégué FFG	<b>RUCKSTUHL</b> Frédéric	Prunevelle
Fédéral	<b>PETITJEAN</b> Evelyne	Besançon
Fédéral	<b>MARLIER</b> Frédéric	Vosges du Sud
Fédéral stagiaire	<b>FITTE</b> Sébastien	Bourbon Lancy
Fédéral stagiaire	<b>FUGAIN</b> Thierry	Val de Sorne
Fédéral stagiaire	<b>LEVET</b> Jean-Claude	Roncemay
Ligue	<b>SCHATZ</b> Claude	Quetigny
Ligue	<b>BUIRETTE</b> Hervé	Chalon sur Saône
Ligue	<b>GRANDGUILLAUME</b> Jacques	Prunevelle
Ligue	<b>KALENITCHENKO</b> Jean-Marc	Val d'Amour
Ligue	<b>FALCOZ</b> Guy	Bournel
Ligue	<b>SCHAAF</b> Markus	Quetigny
Ligue	<b>PESCI</b> Denis	La Chassagne
Ligue	<b>LYET</b> Alain	Besançon
Ligue stagiaire	<b>JALLET</b> Joël	ASPTT Dijon

[Retour sommaire](#)

**CALENDRIER 2026**

**AVRIL**

09 au 11	INTERNATIONAUX U14 G & F	CHANTILLY
18-19	GRAND PRIX ADULTES	DIJON-BOURGOGNE
21-22	GRAND PRIX JEUNES	STRASBOURG
24-25	GRAND PRIX JEUNES	WANTZENAU
25-26	CHPT LIGUE/EQUIPE Div. 1 Mess. & Dames	QUETIGNY
25-26	CHPT LIGUE/EQUIPE Div. 2 Mess. & Eq. 2 Mess.	MACON LA SALLE
25-26	CHPT LIGUE/EQUIPE Promo Messieurs & Dames	VAL DE SORNE

**MAI**

09-10	GRAND PRIX ADULTES	QUETIGNY
16-17	GRAND PRIX JEUNES	ROUGEMONT
23-24	PROMOTIONS IR DAMES	COMBLES EN BAROIS
23-24	CHALLENGE DE PENTECÔTE	BEAUNE
25	DERBY COMTOIS	BOURNEL
30-31	PROMOTION IR MESSIEURS	RONCEMAY
30-31	GRAND PRIX JEUNES NATIONAL U12	STRASBOURG
30-31	GRAND PRIX JEUNES	REIMS

**JUIN**

4-5	TROPHEE SENIORS	VAL DE SORNE
6	QUALIFICATION T1 Coupe de Fance & Fédéral	BEAUNE
10 au 12	PROMO A SENIORS 3 MESSIEURS	NIVERNAIS
13-14	GRAND PRIX ADULTES	CHAILLY
13-14	CHAMPIONNAT REGIONAL MINIMES	CHAILLY
13-14	CHPT REGIONAL U12/Benj. & QUALIF CFJ	QUETIGNY
20-21	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	BESANÇON
19 au 21	PROMO A NATIONALE MID AMATEURS DAMES	LERY POSES
19 au 21	PROMO B NATIONALE MID AMATEURS DAMES	AVOISE
27	QUALIFICATION T2 Coupe de France & Fédéral	PRUNEVILLE
27-28	PROMO I.R MID AMATEURS MESSIEURS	TROYES L'ERMITAGE
27-28	GRAND PRIX JEUNES	AVOISE

## Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

### JUILLET

02 au 04	INTERNATIONAUX DE BELGIQUE	WATERLOO
3-4-5	GRAND PRIX ADULTES OPEN	VAL DE SORNE
11-12	PROMOTION IR U16 GARÇONS	CHASSAGNE
11-12	TROPHEE SENIORS/CLASSIC MID AM	DIJON BOURGOGNE
20 au 25	CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES U12	LE GOUVERNEUR
21 au 25	CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES Benjamin.e.s	LE GOUVERNEUR

---

### AOUT

21-22-23	GRAND PRIX ADULTES	ROUGEMONT
24-26	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	EVIAN
26	FINALE CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF	BEAUNE
29-30	GRAND PRIX JEUNES	PRUNEVILLE
29-30	TROPHEE SENIORS/CLASSIC MID AMAT.	VOSGES DU SUD
29-30	TROPHEE SENIORS/CLASSIC MID AMAT.	NIVERNAIS

---

### SEPTEMBRE

05-06	TROPHEE SENIORS/CLASSIC MID AMAT.	AVOISE
12-13	TROPHEE SENIORS/CLASSIC MID AMAT.	MT ST JEAN/LE ROCHAT
18 au 20	PROMOTION A SENIORS DAMES	LES VIGIERS
18 au 20	PROMOTION B SENIORS DAMES	VAL-GRAND
19-20	PROMOTION IR SENIORS MESSIEURS	VOSGES DU SUD
24-25-26	GRAND PRIX ADULTES/OMNIUM MONTBELIARD	PRUNEVILLE
26-27	GRAND PRIX JEUNES	QUETIGNY
26-27	GRAND PRIX JEUNES NATIONAL U12	ST JEAN DE MONTS
26-27	TROPHEE SENIORS	RONCEMAY

---

### OCTOBRE

03-04	GRAND PRIX ADULTES	LA CHASSAGNE
10-11	TROPHEE SENIORS/CLASSIC MID AMAT.	MACON LA SALLE
21 au 24	INTERLIGUES U12	GOLF NATIONAL
17	CHAMPIONNAT REGIONAL GOLF ENTREPRISE	VOSGES DU SUD
17 au 20	CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES GARÇONS	ST EMILION
17 au 20	CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES	BIARRITZ

---

[Retour sommaire](#)

## RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

*Ces règlements complètent les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux*

### COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve sera constitué du ou des arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue, et/ou des personnes (1 à 3) désignées par la commission sportive du club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls, le ou les arbitres désignés par la Ligue ont autorité pour prendre une décision sur les Règles.

Pour les compétitions sans arbitre, une cellule de veille peut être mise en place (téléphone dédié).

Le Comité se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve, ou de la faire jouer sur un nombre de tours inférieur à celui prévu au règlement particulier, ce, même après le début de l'épreuve.

Le Comité doit veiller au respect des directives de la FFG relatives à la lutte contre le jeu lent. Les membres du Comité ne doivent pas participer à l'épreuve et doivent être présents pendant toute la durée de l'épreuve.

### COMPÉTITIONS DE LIGUE PAR ÉQUIPES

#### CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE

Inscription du club sur extranet : au plus tard 1 mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers sur extranet : 8 jours avant l'épreuve.

**NB : Un club préinscrit doit confirmer son inscription.**

#### **DERBY COMTOIS**

**Inscription du club sur Extranet** : date limite le 3 mai 2026

**Inscription des équipiers** : date limite le 17 mai 2026

**Les index retenus** seront ceux au 17 mai 2026.

Les clubs participants enverront la composition des paires au plus tard le 20 mai 2026, au secrétariat de la Ligue [contact@liguegolfbfc.org](mailto:contact@liguegolfbfc.org)

**Droit de jeu** : pour le championnat de ligue et pour le Derby : **200€** par virement ou par chèque à l'ordre de la ligue de golf BFC.

### HORAIRES ET RÉUNIONS DES CAPITAINES

Les horaires du premier tour seront établis par le Comité de l'épreuve en accord avec le club recevant. Ils seront disponibles au moins **7 jours à l'avance**, ils seront également communiqués par courriel au capitaine si ce dernier a renseigné ses coordonnées sur extranet.

**Pour les compétitions par équipe de ligue, la réunion des capitaines aura lieu la veille de la compétition à 19h00.**

### RÉSULTATS

Le Comité de l'Épreuve est responsable de la proclamation des résultats. L'arbitre doit faire un rapport de tournoi de la compétition. Ces informations seront transmises à la Ligue et à la FFGolf par fichier informatique.

[Retour sommaire](#)

## CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE

### ORGANISATION SPORTIVE

**TABLEAU OFFICIEL** : Prévoir un tableau officiel 2 x 1 m minimum et à l'abri des intempéries.

### **SÉCURITÉ SECOURS : Nouvelles recommandations fédérales – 1.2.1 Choix des parcours et cahier des charges.**

Le club devra informer les services de secours de l'organisation de la compétition (Envoi d'un courriel au SDDIS) Le club devra prévoir un ensemble de dispositions permettant de traiter une urgence médicale.

Les Clubs accueillant une épreuve fédérale doivent avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

**PLAN D'ÉVACUATION DU TERRAIN** : Le club devra le fournir obligatoirement et avoir pris à l'avance toute disposition pour son exécution.

### **SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DU JEU**

Il est obligatoire que soient disponibles et en état de marche trois cornes de brume et leur recharge.

### **HEURES D'OUVERTURE**

Vestiaire, practice, pro shop, bar avec sandwiches : 1 heure avant le premier départ.

**SECRETARIAT** : Prévoir un renfort pour la durée de l'épreuve.

**STARTER** : Le club doit prévoir la présence d'un starter pour toute la durée de la compétition.

**RECORDING** Le club doit mettre à disposition une personne pour assurer la gestion du recording et à cet effet, une salle doit être mise à disposition.

### **MARQUAGE DU TERRAIN**

Il sera assuré par l'arbitre et/ou l'OEC désignés pour cette compétition. Une personne désignée par la Commission Sportive du club pourra accompagner l'arbitre sur le terrain et le club devra lui fournir tout moyen de marquage en liaison avec la Ligue.

### **PRÉPARATION DU TERRAIN**

Il est conseillé aux clubs de se rapprocher des spécifications mentionnées et arrêtées lors de son étalonnage.

**CHARIOTS** : Un minimum de dix chariots doit être disponible

**VOITURETTES** : Mettre à la disposition du Comité de l'Épreuve et des Arbitres **au moins trois voiturettes**. Leur utilisation est limitée aux seuls membres du comité de l'épreuve ou à l'organisation. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.

### **DÉPARTS MEMBRES OU GREEN-FEES**

Aucun départ avant le premier départ du matin. Des départs peuvent être autorisés en 4 balles ½ heure après le dernier départ du trou N° 1. Aucun départ autorisé si le nombre de compétiteurs inscrits nécessite de faire partir simultanément du tee du 1 et du tee du 10.

[Retour sommaire](#)

## ORGANISATION GÉNÉRALE

### PARTICIPATION DU CLUB

Mise à disposition des installations du club pour la durée de l'épreuve et la veille.

### JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La veille de la compétition, accès au terrain gratuit pour les joueurs qui participent à l'épreuve. En dehors de cette journée, le green-fee pourrait être d'un montant réduit à l'appréciation des clubs, condition valable uniquement la semaine qui précède l'épreuve, ne concernant que les joueurs qui participent à celle-ci et qui ne peuvent pas être présents à la journée d'entraînement.

## PARTICIPATION DE LA LIGUE

- 1 - La Ligue fournira aux personnes désignées par elle des talkies walkies.
- 2 - La Ligue fournira les cannes et bombes de peinture nécessaires au marquage du terrain.
- 3 - La Ligue prendra en charge les frais des personnes désignées par elle.
- 4 - La Ligue est responsable de la dotation.

En ce qui concerne les Grands Prix ou assimilés (Grands Prix, Classic Mid-Amateurs, Trophée Seniors), la Ligue ne prend à sa charge les talkies que si la compétition est pourvue d'arbitres.

## INDEMNISATION AUX CLUBS RECEVANT LES ÉPREUVES DE LIGUE

### COMPÉTITIONS JEUNES

- **CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES & QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Indemnité Terrain : € 1200 pour les deux jours de compétition  
(Journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)  
Cocktail : € 300

- **FINALE DU CHALLENGE DES EG**

Indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 600 la journée  
Cocktail : € 300

### AUTRES COMPÉTITIONS DE LIGUE

- **Championnat de Ligue par équipe - DERBY Comtois**

- Indemnité versée au club : 1 000€/jour (journée de reco gratuite la veille de la compétition)
- **Cocktail : 300€ pour moins de 80 participants et 450€** pour plus de 80 participants

CAS PARTICULIER DES Grand Prix, aux Grands Prix Elite, aux Classics Mid-Amateurs, aux Grands Prix Seniors, aux Trophées Seniors, Seniors 2 et Seniors 3 - Vademecum fédéral voir §1.1.3

[Retour sommaire](#)

**CATÉGORIES D'ÂGE 2026**

	<b>Catégorie Nationale</b>	<b>Millésime</b>	<b>Age</b>
<b>U 12</b>	Enfant	De 2026 à 2018	De 0 à 8 ans
	Poucet 1	2017	9 ans
	Poucet 2	2016	10 ans
	Poussin 1	2015	11 ans
	Poussin 2	2014	12 ans
<b>U 14</b>	Benjamin 1	2013	13 ans
	Benjamin 2	2012	14 ans
<b>U 16</b>	Minime 1	2011	15 ans
	Minime 2	2010	16 ans
	Cadet 1	2009	17 ans
	Cadet 2	2008	18 ans
	Jeune Adulte	2007 à 2005	de 19 à 21 ans
	Adulte *	De 22 à 24 ans	
	Mid-amateur *	De 25 à 39 ans	
	Mid-amateur 2 *	De 40 à 49 ans	
	Seniors *	De 50 ans à 59 ans	
	Senior 2 *	De 60 ans à 69 ans	
	Senior 3 *	70 ans et plus	

\* Pour les compétitions en catégorie d'âge Mid-amateur et Senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais l'âge à la veille du premier jour de l'épreuve. Le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire.

[Retour sommaire](#)

# ÉPREUVES DE LIGUE

---

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 1 - MESSIEURS & DAMES

### GOLF DE QUETIGNY – 25 & 26 avril

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### Division 1 Messieurs 2026

Besançon - Chalon – Dijon Bourgogne – La Chassagne – Pontarlier – Quetigny - Roncemay  
Vosges du Sud

#### Division 1 Dames 2026

Avoise - Besançon - Bournel – Chalon – Dijon Bourgogne – Pruneville – Quetigny - Val de Sorne

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFGOLF** pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

**Epreuve non-fumeur** : Vademecum fédéral voir & 1.2.5

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

### FORME DE JEU

#### **Réunion des Capitaines la veille du 1<sup>er</sup> tour à 19h00**

La première journée en formule **Stroke Play brut** :

**Messieurs** 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus

**Dames** 4 simples/18 trous – les 3 meilleurs scores par équipe sont retenus

La seconde journée en formule **Match Play**

**Messieurs** : 1 Foursome et 4 simples

**Dames** : 1 Foursome et 2 simples

Demi-finale et finale : Les équipes classées de 1 à 4 à l'issue de la première journée, joueront les demi-finales le matin (1 VS 4 et 2 VS 3). Les clubs vainqueurs joueront la finale l'après-midi qui attribuera le titre de champion régional par équipe.

Matches de barrage pour le maintien en D1 : Les équipes classées de 5 à 8 lors de la première journée joueront le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7. Les deux équipes perdantes descendent en D2.

**Marques de départs** : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

## ENGAGEMENT

**Inscription du club** : sur extranet au plus tard un mois avant l'épreuve

**Inscription des équipiers** : sur extranet 8 jours avant l'épreuve soit le 17/04/2026.

(Date de prise en compte des index 25/03/2026).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueuses potentielles pour les dames.

**Forfait** : Voir § 2-2/ du chapitre 1.3 – règlements spécifiques applicables aux épreuves fédérales interclubs par équipes du Vademecum fédéral.

**Les engagements ne seront pas remboursés si forfait après la date limite d'engagement ou si pas d'équipiers inscrits après la date limite.**

**Droit de jeu** : 200 € par chèque ou virement à la Ligue.

## PRIX

Un trophée récompensera l'équipe victorieuse.

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS

### GOLF DE MACON LA SALLE – 25 & 26 avril

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### Division 2 Messieurs 2026

Avoise - Beaune – Chailly - Nivernais - Prunevelle - Le Rochat – Rougemont - Val d'Amour

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

**Epreuve non-fumeur** : Vademecum fédéral voir & 1.2.5

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

### FORME DE JEU

#### **Réunion des Capitaines la veille du 1<sup>er</sup> tour à 19h00**

La compétition se déroule sur deux journées :

La première journée en formule **Stroke Play brut** - 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus.

A l'issue de ce tour conventionnel qualificative :

La seconde journée en formule **Match Play** - 1 Foursome et 4 simples.

**Marques de départs** : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

#### **Classement :**

Les 4 premiers à l'issue de la première journée joueront la montée en D1. 1 VS 4, 2 VS 3.

A l'issue des demi-finales **les deux équipes victorieuses monteront en D1.**

**Les équipes classées de 5 à 8 s'affronteront pour le maintien** : 5 VS 8 et 6 VS 7.

**Les deux équipes perdantes redescendront en Promotion.**

### ENGAGEMENT

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels.

**Inscription du club** : sur extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

**Inscription des équipiers** : sur extranet **8 jours avant l'épreuve soit le 17/04/2026.**

(Date de prise en compte des index **25/03/2026**).

**Forfait** : Voir § 2-2/ du chapitre 1.3 Vademecum fédéral

**Les engagements ne seront pas remboursés si forfait après la date limite d'engagement ou si pas d'équipiers inscrits après la date limite.**

**Droit de jeu** : 200€ par chèque ou virement à la Ligue

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DES ÉQUIPES 2 MESSIEURS

### GOLF DE MACON LA SALLE – 25 & 26 avril

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Le nombre d'équipes étant limité à 8, elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.**

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

**Ouvert uniquement à une seule équipe par Club qui a déjà une équipe inscrite dans les divisions 1 ou 2.**

**Epreuve non-fumeur :** Vademecum fédéral voir & 1.2.5

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division 1 et 2 et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

#### FORME DE JEU

##### **Réunion des Capitaines la veille du 1<sup>er</sup> tour à 19h00**

Forme de jeu préconisée :

- **Épreuve sur 2 jours :** 6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

- **Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.** (Les départs se feront pour chaque tour après la compétition de Division 2 ayant lieu sur le même site)

**Marques de départs :** blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

#### ENGAGEMENT

**Inscription du club sur Extranet :** au plus tard un mois avant l'épreuve

**Inscription des équipiers :** sur extranet 8 jours avant l'épreuve soit le 17/04/2026.

(Date de prise en compte des index 25/03/2026).

**Forfait :** Voir § 2-2/ du chapitre 1.3 – règlements spécifiques applicables aux épreuves fédérales interclubs par équipes du Vademecum fédéral.

**Les engagements ne seront pas remboursés si forfait après la date limite d'engagement ou si pas d'équipiers inscrits après la date limite.**

**Droit de jeu :** 200€ par chèque ou virement

#### PRIX

Trophée offert par la Ligue au Club champion des équipes 2 Messieurs de la Ligue

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE PROMOTIONS MESSIEURS & DAMES

### GOLF DU VAL DE SORNE – 25 & 26 avril

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affilié à la ligue de Bourgogne Franche-Comté.**

Les joueurs inscrits doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Compétition ouverte aux clubs qui ne sont pas en division** (qui n'ont pas d'équipes en division 1 ou division 2)

**Epreuve non-fumeur** : Vademecum fédéral voir & 1.2.5

### FORME DE JEU

#### **Réunion des Capitaines la veille du 1<sup>er</sup> tour à 19h00**

La compétition se déroule sur deux journées en **stroke play brut** intégral.

Pour chaque tour chez les Messieurs : 6 simples/36 trous/18 trous par jour.

**Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

Pour chaque tour chez les Dames : 4 simples/36 trous/18 trous par jour.

**Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

**Marques de départs** : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

A l'issue des 2 tours conventionnels **les 2 premiers clubs Messieurs montent en Division 2** et

**Les 2 premiers clubs Dames montent en Division 1.**

### ENGAGEMENT

**Inscription du club** sur extranet : **au plus tard un mois avant l'épreuve**

**Inscription des équipiers** : **sur extranet 8 jours avant l'épreuve soit le 17/04/2026.**

(Date de prise en compte des index 25/03/2026).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueurs pour les Dames.

**Forfait** : Voir § 2-2/ du chapitre 1.3 – règlements spécifiques applicables aux épreuves fédérales interclubs par équipes du Vademecum fédéral.

**Les engagements ne seront pas remboursés si forfait après la date limite d'engagement ou si pas d'équipiers inscrits après la date limite.**

**Droit de jeu** : 200€ par chèque ou virement

[Retour sommaire](#)

## DERBY COMTOIS

### GOLF DE BOURNEL – Lundi 25 mai

#### RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

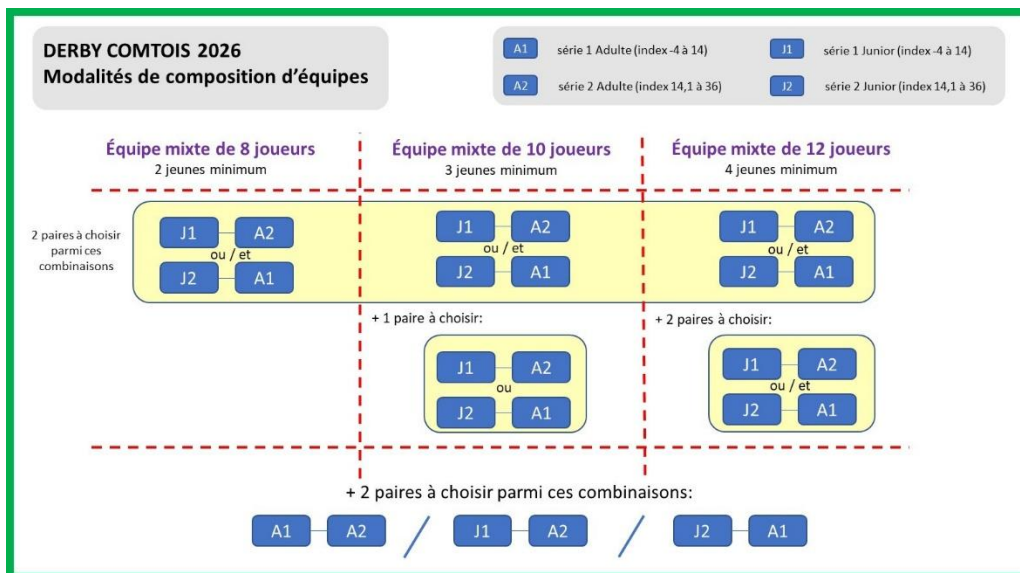
- **Le Derby Comtois est une compétition par équipe mixte réservée aux associations sportives des 11 clubs de Franche-Comté suivants :**  
Besançon, Bournel, Mont St Jean, Pontarlier, Prunelle, le Rochat, Rougemont, Val d'Amour, Val de Sorne, Vosges du Sud, 4 saisons.
- Les joueurs constituant les équipes devront obligatoirement être licenciés, membre de l'association sportive du club qu'ils représentent et être à jour de leur certificat médical.

### CONSTITUTION DES ÉQUIPES

- Les équipes sont constituées de 8 joueurs au minimum et 12 joueurs au maximum selon un quota de jeunes joueurs (U12-U14-U16) suivant :
  - 2 jeunes minimum pour une équipe de 8
  - 3 jeunes minimum pour une équipe de 10
  - 4 jeunes minimum pour une équipe de 12
- 4 séries mixtes
  - Adultes : série A1 (index -4 à 14) et série A2 (index 14,1 à 36)
  - Junior : série J1 (index -4 à 14) et série J2 (index 14,1 à 36)

### COMPOSITION ET FORMULE DE JEU

- Chaque club pourra inscrire jusqu'à 12 joueurs respectant la répartition des paires décrites dans le tableau suivant :



## Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

- Toutes les séries peuvent être constituées de joueurs appartenant au sexe masculin ou féminin
- Chaque joueur inscrit jouera en greensome lors de cette compétition, les paires pourront être constituées :
  - D'un adulte de série 1 avec un jeune de série 2
  - D'un adulte de série 2 avec un jeune de série 1
  - D'un adulte de série 1 avec un adulte de série 2
- L'ordre de jeu des paires est laissé à la discrétion des capitaines

## AUTRES MODALITÉS

### Départage en cas d'égalité :

- Play off sur les trous 1 et 2 en boucle, d'une paire A/J recomposée par le capitaine des clubs concernés.

### Intempéries et circonstances exceptionnelles :

- Dans les cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, le comité d'organisation local se réserve le droit de modifier le règlement de l'épreuve.

### Comportement, étiquette et voiturettes :

- Application du code de comportement de la FFGolf (§ 14 des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateur - Règle 1.2) ;
- Épreuve non-fumeur (cf 41.2.5 vademecum fédéral)
- **Les cadets sont autorisés ;**
- **Les voiturettes ne sont pas autorisées** pendant l'épreuve sauf sous présentation du badge Médical Pass EDGA ;

### Comité de l'épreuve

- Le comité de l'épreuve est composé d'un représentant de la Ligue, d'un arbitre et du président de l'AS du club organisateur (ou son représentant) ;
- Celui-ci est seul juge pour tout ce qui concerne le Derby Comtois, son organisation et son application. Il est chargé de mobiliser les bénévoles nécessaires à l'organisation sportive et générale.

### Horaires de départ :

- Les horaires de départs des paires et le tableau des équipes seront envoyés par mail à tous les clubs participants au plus tard le 23 mai 2026 et également disponibles sur le site web de la Ligue BFC ;
- Départs du trou n°1

## Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

### Capitaine (règle 24.3)

- Le Capitaine de l'équipe doit être membre de l'AS qu'il représente, Il doit répondre aux exigences des Règles du statut amateur.
- Reconnaissances du parcours, tarif des green-fees (voir les conditions avec le club qui reçoit)

## INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

**Inscription du club sur Extranet** : date limite le 3 mai 2026

**Inscription des équipiers sur Extranet** : date limite le 17 mai 2026

**Droit de jeu** : 200€ par virement à la Ligue.

**Les index retenus** seront ceux au 17 mai 2026.

Les clubs participants enverront la composition des paires au plus tard le 20 mai 2026, au secrétariat de la Ligue [contact@liguegolfbfc.org](mailto:contact@liguegolfbfc.org)

## RÉCOMPENSES

Récompenses équipes : 3 premiers clubs sur addition des 6 meilleurs cartes (3 Brut + 3 Net)  
Trophée de champion du Derby Comtois 2026

Récompense meilleure paire de tout le champ : 1<sup>er</sup> Prix en Brut et 1<sup>er</sup> Prix en Net

Un Cocktail sera offert à l'issue de la proclamation des résultats.

[Retour sommaire](#)

## TROPHÉE SENIORS/CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

**S'appuyer sur les épreuves des trophées seniors en BFC (8 dates ci-dessous) pour déterminer les vainqueurs Dames et Messieurs du championnat 2026.**

Date	Club	Compétition	Nombre tours
4-5 juin	Val de Sorne (39)	Trophées Seniors	2
11-12 juillet	Dijon Bourg. (21)		
29-30 août	Nivernais (58)		
29-30 août	Vosges du Sud (70)		
5-6 septembre	Château d'Avoise (71)		
12-13 septembre	Mt St Jean (39)		
26-27 septembre	Roncemay (89)		
10-11 octobre	Macon la Salle (71)		

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### → Attribution d'un barème de points pour chaque compétition.

Ce barème sera fonction du nombre de joueurs et joueuses inscrites dans la compétition (et ayant enregistré une carte lors de la 1ère journée).

Ce barème sera basé sur l'attribution des points au mérite senior à la moitié du champ de joueurs BFC dans le trophée.

- Exemple pour un Trophée Sénior qui regroupe 20 joueurs ou moins de la Ligue  
L'attribution des points sera équivalent à une catégorie 10 (qui peut aller jusqu'à l'attribution de points jusqu'à 10 joueurs, mais l'attribution concernera uniquement 50% du champ), soit à savoir : 14 / 10 / 6 / 4 / 4 / 4 / 2 / 2 / 2 / 2 points.
- Exemple pour un Trophée Sénior qui regroupe 30 joueurs au plus et 21 joueurs au moins de la ligue  
En ce cas on se base sur l'attribution des points d'une catégorie 9 qui peut aller jusqu'au 15<sup>ème</sup> du classement (on appliquera une attribution à la moitié du champ de joueurs) :  
A savoir : 22 / 14 / 8 / 6 / 6 / 4 / 4 / 4 / 2 / 2 / 2 / 2 / 2 / 2 / 2 / 2 points. etc....
- Si au-delà de 30 et jusqu'à 40 → catégorie 8.

### CLASSEMENT

Le classement sera basé sur le nombre de points accumulés sur l'ensemble des épreuves (soit au maximum 7 sur les 8 programmées) sans utilisation d'un diviseur (prime à la performance et à la participation).

Les vainqueurs Dames et Messieurs du " Trophée Senior 2026" se verront remettre leur prix lors de l'AG de la ligue BFC 2027 pour 1 année. Ils seront remis en jeu l'année suivante.

<b>INSCRIPTIONS</b>
---------------------

Une actualisation des résultats sera affichée sur le site de la ligue après chaque épreuve.

**A noter :** Dans cette configuration il n'y a pas de catégories senior (1, 2 et 3).

Un Trophée sera décerné aux vainqueurs dans la catégorie Dames et Messieurs et une récompense aux meilleurs de chaque catégorie.

**Le droit de jeu fédéral de 40€ est obligatoire pour participer à ces épreuves.**

# ÉPREUVES JEUNES

---

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES & QUALIFICATIONS AU CFJ Filles et Garçons

### GOLF DE QUETIGNY - 13 & 14 juin

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### 1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la **saison 2026** :

- Catégorie poucets : 10 ans et moins **nés en 2016 ou après**
- Catégorie poussins : 11 et 12 ans **nés en 2014 et 2015**
- Catégorie benjamins : 13 et 14 ans **nés en 2012 et 2013**

##### 1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION

###### 1.2.1 CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Les critères sont :

- **L'index à la date du 8 juin 2026**
- **Le nombre de tours** de 18 trous minimum réalisés sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) **à la date du 8 juin 2026.**

Cet index ainsi que le nombre de tours joués sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet « licenciés », dans la fiche individuelle du joueur. Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation

Pour la catégorie U10, le nombre de tours de 9 ou 18 trous minimum réalisés sur les 12 derniers mois (toute formule de jeu de classement individuel) à la date du **8 juin 2026.**

CHAMPIONNAT RÉGIONAL								
	U10 jouant 9T (né en 2016 ou après)		U10 jouant 18T (né en 2016 ou après)		U12 (né en 2014 et 2015)		Benjamins (né en 2012 et 2013)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	de 40 à 45	de 40 à 45	<40	<40	≤40	≤40	≤36	≤36
Minimum tour	4	4	4	4	4	4	6	6

### 1.2.2 QUALIFICATIONS AU CFJ (Championnat de France des Jeunes)

Ouvert aux joueurs et joueuses **de nationalité française** licenciés.es dans la Ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2026.

Les critères sont :

- **L'index à la date du 8 juin 2026** (défini dans le tableau ci-dessous)
- Un nombre de 18 trous minimum **réalisé en épreuve fédérale** sur les 12 derniers mois **à la date du 8 juin 2026** (défini dans le tableau ci-dessous)

<b>CRITÈRES POUR LA QUALIFICATION AU CFJ</b>				
	<b>U12</b> (nés en 2014 ou après)		<b>Benjamins</b> (nés en 2012-2013)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Index	≤40	≤40	≤30	≤36
Minimas tours en épreuve fédérale (12 derniers mois)	4	4	6	6

### 1.2.3 Epreuves comptant pour le mérite

Le joueur ou la joueuse doit **s'acquitter du droit de jeu fédéral (40€)**

## 2. FORME DE JEU

### 2.1 FORMULE DE JEU

36 trous en score maximum à 9 coups sur un parcours homologué se rapprochant des distances jeunes préconisées par la FFG.

- 18 trous/jour pour les U10, U12, Benjamin.e.s ayant le niveau requis
- 9 trous/jour pour les U10 classés de 40 à 45 d'index.

#### Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.
- Formule de jeu comptant pour le Mérite Jeune et la Moyenne en stroke play.

### 2.2 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

**Pour les trois catégories suivantes :**

Benjamins/Benjamines

Poussins /Poussines

Poucets/Poucettes jouant 18T et ceux jouant 9T.

## Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Les trois premiers scores bruts des deux tours de jeu seront récompensés et les vainqueurs seront désignés champion et championne régionale 2026.

A l'issue des deux jours, en cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

### 2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Épreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U10 et U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

### 2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

### 2.5 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

#### Épreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : § 1.2-2 (5)

#### Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

#### Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

#### Appareils de mesure de distance :

L'utilisation d'appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.

#### Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

#### Moyens de déplacements :

Dès la journée de reconnaissance officielle, les vélos, les voiturettes ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs : § 1.2-2 (4)

### Intempéries et circonstances exceptionnelles

En cas de perturbation des épreuves (intempéries ou autre circonstance exceptionnelle), les impératifs suivants doivent être respectés :

- Un tour entamé ne doit pas être annulé : il est repris ou poursuivi dès que les conditions le permettent, quitte à être décalé au lendemain ;
- Si la conclusion du tour ne peut pas être reportée au lendemain (dernier jour de l'épreuve), le Classement définitif est établi uniquement sur le ou les tours disputés intégralement ;
- À l'issue du dernier jour, si aucun tour complet n'a été joué, la compétition est annulée ;
- Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas relancer un tour interrompu s'il ne peut raisonnablement pas être mené à son terme.

### COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

## 3. INSCRIPTIONS

**3.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : lundi 8 juin à [contact@liguegolfbfc.org](mailto:contact@liguegolfbfc.org)**

**3.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 30€ – par chèque ou virement (à privilégier)**

**4. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**  
**20 au 25 juillet – GOLF DU GOUVERNEUR**

**4.1 RÉPARTITION DES QUOTAS**

Le quota de places attribuées à chaque ligue sera calculé sur la base de la moyenne en SP à six mois (Cette moyenne est renseignée sur l'extranet de chaque club onglet sport et moyenne SP), Une première estimation sera transmise aux Ligues après la parution du mérite jeunes de mai.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation

**provisoire**

	Rang max. de la moyenne SP prise en compte pour établir les quotas	Hors quotas Qualifiés directement par leur place au MJ du mois de juin
U12 Garçons	140 <sup>e</sup>	20 premiers
U12 Filles	110 <sup>e</sup>	15 premières
Benjamins	120 <sup>e</sup>	40 premiers
Benjamines	90 <sup>e</sup>	30 premières

QUOTAS Ligue BFC	Garçons	Filles
Benjamins et Benjamines	<b>Annoncé au 1<sup>er</sup> juin 2026</b>	
U12		

**Places supplémentaires :**

Ne sont exemptés de cette épreuve que les jeunes qualifiés :

- **Par le mérite du mois de juin 2026 :**  
 Les **40 premiers Benjamins** et les **30 premières Benjamines**,  
 Les **20 premiers U12 garçons** et les **15 premières U12 filles**.
- Par une des 12 Wild Card demandée par la ligue à la DTN

**Quotas flottants :**

Chaque Ligue dispose d'une **place flottante** toutes catégories confondues. (Une ligue peut retirer une place dans une catégorie pour l'ajouter dans une autre). **L'utilisation ou non de ce quota sera décidé par la commission jeune de la Ligue après la date limite d'inscription du 8 juin 2026**

**Joueurs qualifiés :**

Les joueurs annoncés comme qualifiés au CFJ seront ceux et celles qui rentrent dans le quota défini par leur classement brut à l'issue des deux tours de 18 trous.

Au cas où un des deux tours doit être annulé, c'est le score brut de l'unique tour de jeu qui sera pris en compte.

### **PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

#### **4.2.1 La ligue prendra en charge**

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription.  
A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).
- L'aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.
- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

#### **4.2.2 La ligue ne prendra pas en charge**

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES Filles et Garçons

### GOLF DE CHAILLY – 13 & 14 juin

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### 1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour l'année 2026 :

- Catégorie U16 (nés en 2010 et 2011)

##### 1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Selon les critères du règlement du Grand Prix de Chailly.

#### 2. FORME DE JEU

##### 2.1 FORME DE JEU DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour

##### 2.2 CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

A l'issue des deux jours, en cas d'égalité pour la première place garçon ou fille, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

##### 2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le règlement du Grand Prix Adultes de Chailly

##### 2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés selon le cahier des charges des Grand Prix (Cf Vademecum Fédéral) par le golf de Chailly et seront transmis par téléphone, le site du club et de la Ligue.

#### 3. PRIX ET RÉCOMPENSE

A l'issue du dernier tour, le vainqueur (garçon et fille) se verra attribuer le titre de Champion de ligue 2026. **Les trois premières filles et les trois premiers garçons seront récompensés.**

#### 4. INSCRIPTIONS

##### 4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION :

**La date limite d'inscription est celle du règlement du Grand Prix Adultes de Chailly**

Inscription et renseignements auprès du club.

##### 4.2 DROITS D'ENGAGEMENT :

Selon les droits d'engagement demandés par le golf de Chailly

## 5. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

### 5.1 DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Le championnat régional Minimes est greffé sur le Grand Prix Adultes de Chailly.

Les jeunes participants au championnat régional :

- Devront s'inscrire au GPA de Chailly

- Apparaîtront dans le classement général du Grand Prix Adultes comptant pour les points des mérites Jeunes et Amateurs
- Pourront cumuler les récompenses du classement du GP et du Championnat Régional
- Seront mélangés avec les adultes pour les départs.

### 5.2 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES GARÇONS

*Coupe Yan LE QUELLEC*

### GOLF DE ST EMILION - 17 au 20 octobre

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.*

*Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française et licenciés ffgolf nés en 2010 et 2011, dont l'index n'est pas supérieur à 4.4. **Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 82 participants :**

- **74 joueurs** retenus par ordre du Mérite jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription
- **4 wild cards** pour les joueurs désignés par la Direction Technique Nationale de la ffgolf
- **Les 4 joueurs ½ finalistes du championnat de France Benjamins** de l'année de l'épreuve seront qualifiés et pourront concourir pour le titre de champion de France Minimes.

Épreuve « non-fumeur » : toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2.5

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : Voir Vademecum fédéral § 1.2-8

Dès la reconnaissance, les voitures et autres moyens de transport sont interdits § 1.2.4

Sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (50m, 100m, 150m) doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle.

### FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

### ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 1 mois avant le 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve sur le site internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

### ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer au plus tard, la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

### PRISE EN CHARGE

- La Ligue versera une prime de performance aux joueurs classés de la 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>e</sup> place à l'issue du tournoi et quel que soit le nombre de tour joués.
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

### PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premiers.

Trophée Yan Le QUELLEC confié pendant la remise des prix au Champion de France Minimes.

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES

*Trophée Ginette DUBOIS (Minimes)*

### GOLF DE BIARRITZ – 18 au 20 octobre

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.*

*Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française et licenciés ffgolf nés en **2010 et 2011**, **dont l'index n'est pas supérieur à 7,4**. **Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 82 participantes :**

- **74 joueuses** retenus par ordre du Mérite jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription
- **4 wild cards** pour les joueurs désignés par la Direction Technique Nationale de la ffgolf
- **Les 4 joueuses ½ finalistes du championnat de France Benjamins** de l'année de l'épreuve seront qualifiées et pourront concourir pour le titre de championne de France Minimes.

Épreuve « non-fumeur » : toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2.5

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : Voir Vademecum fédéral § 1.2-8

Dès la reconnaissance, les voiturettes et autres moyens de transport sont interdits § 1.2.4

Sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (50m, 100m, 150m) doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle.

### FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours.

### ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve** (voir clôture §1.1) sur le site de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

### ENREGISTREMENT

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par courriel au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

### PRISE EN CHARGE

- La Ligue versera une prime de performance aux joueuses classées de la 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>e</sup> place à l'issue du tournoi et quel que soit le nombre de tours joués.
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

### PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières

Trophée Ginette DUBOIS confié pendant la remise des prix à la championne de France Minimes.

[Retour sommaire](#)

## CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

### FINALE RÉGIONALE GOLF DE BEAUNE LEVERNOIS – mercredi 26 août

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

#### **Rappel des ENJEUX et OBJECTIFS du Challenge National des Ecoles de Golf**

- Développer l'approche du golf par l'activité en situation réelle de jeu et répondre à l'attente des jeunes.
- Inciter les jeunes à jouer sur le parcours en dehors des entraînements organisés par les écoles de golf
- Expérimenter différents formats de jeu (seul ou équipe, score maximum, match play etc...)  
(Cf document ffg du challenge sur extranet)

#### **Objectifs et Moyens**

- Animer par le jeu sur le parcours, les catégories U10/U12/U14/U16 dont l'index est compris **entre 20 et 54 (non classé)**
- Permettre aux plus jeunes joueurs de participer à une épreuve par équipes
- Inciter les Écoles de Golf à proposer des compétitions avec les repères jeunes
- Inciter les Écoles de Golf et les clubs à mettre en place des compétitions « ludiques » pour jeunes,
- Permettre en priorité à un groupe de jeunes joueurs et joueuses des catégories U10/U12/U14/U16 de s'identifier à son club, à son école de golf et à défendre ses couleurs,
- Inciter les jeunes à découvrir la compétition et l'esprit d'équipe dans un sport individuel.

**Finale ouverte aux joueurs dont l'index est supérieur ou égal à 20 et âgés de moins de 17 ans au 1er septembre 2025**

## SÉLECTION

**Clubs** : La sélection se fait sur le classement régional du challenge des écoles de golf.  
**Les 10 premiers clubs du classement régional au 29/06/2026** seront sélectionnés pour la finale.  
(Classement Extranet ffgolf)

- **Inscription du club sur extranet au plus tard le 17 juillet**
- **Inscription des équipiers sur extranet au plus tard le 18 août**

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Clubs** : La sélection se fait sur le classement régional du challenge des écoles de golf.  
Les 10 premiers clubs du classement régional au **29/06/2026** seront sélectionnés pour la finale (Classement Extranet ffgolf).

- 6 joueurs ou joueuses âgées de moins de 17 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2025 répondant au critère d'éligibilité : index supérieur ou égal à 20
- La somme des index des 6 équipiers doit être supérieure à 180
- 2 remplaçants par équipe sont autorisés pour caddeyer les enfants jouant l'épreuve.

## FORMULE DE JEU

3 Greensome en score maximum sur 9 trous. Equipes mixtes ou non au choix.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.

Le total des 3 cartes de l'équipe donne leur ordre de classement. En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte. Les distances et repères de jeu seront ceux préconisés dans le vademecum fédéral pour les U12 et Benjamins (les Minimes sont ramenés aux distances Benjamins) :

Pour les U10, les joueurs et joueuses ayant un index > à 40 joueront des distances repères 7 (orange) et les autres des départs gris et violets.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U10 Index ≥ 40	ORANGE	ORANGE
U10 Index ≤ 39	GRIS	VIOLET
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins et Minimes	JAUNE	ROUGE

Chariots électriques, appareils de mesure de distance et cadets interdits voir § 1.2-2 (8)

**Horaires de départ :** Pour tous à partir de 11h00

## RÉCOMPENSES

1 coupe à l'équipe vainqueur

Récompenses à toutes les équipes de la 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>e</sup> équipe

## DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

**Prise en charge par la Ligue :**

- La location du Terrain
- 1 jeton/ joueur pour l'échauffement
- Cocktail et remise des prix

[Retour sommaire](#)

## GRAND PRIX JEUNES

**Règlement et bulletin d'inscription** sur [Site Ligue](#) à envoyer au club recevant l'épreuve.  
**Cahier des charges des Grands Prix Jeunes** : cf. : [Vademecum Fédéral](#) p. 48/49

A chaque Grands Prix Jeunes, un classement U10 Filles et Garçons sera établi.

GOLF DE ROUGEMONT	16 & 17 mai
GOLF DU CHÂTEAU D'AVOISE	27 & 28 juin
GOLF DE PRUNEVILLE	29 & 30 août
GOLF DE QUETIGNY	26 & 27 septembre

## U10 KIDS TOUR INTER-REGIONS EST 2026

### **RÈGLEMENT :**

Ouvert aux jeunes U10 (né.e.s en 2016 ou après) licencié.e.s en Bourgogne Franche-Comté ou dans le Grand- Est.

### **CRITÈRES DE PARTICIPATION**

Les U10 joueront le GPJ en U12 sur 18 trous, des [repères gris pour les Garçons et violet pour les Filles](#).  
[Un quota de place leur sera réservé](#) dans le Grand Prix.

### **MODALITE D'INSCRIPTION**

Les U10 qui souhaiteraient participer aux Grand Prix Jeunes [comptant pour le classement du U10 Kids Tour](#) [devront s'inscrire auprès du club recevant l'épreuve](#).

### **CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DE POINTS U10**

[Lors des épreuves listées ci-dessous, les joueurs et joueuses des deux ligues marqueront des points selon un barème commun aux quatre épreuves :](#)

- **Grands Prix jeunes** de Reims et Quetigny
- **Championnat régional des jeunes** de la Ligue Bourgogne Franche-Comté à **Quetigny** et de la ligue Grand-Est à **Faulquemont**.

**Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les épreuves du Kids Tour, mais plus on participe, plus on a de chance de progresser et de marquer des points. (Un minimum de 2 participations serait souhaité).**

<b>Points pour épreuves jouées sur 2x18T</b>		
<b>Place</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>
	<b>Points</b>	<b>Points</b>
<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>200</b>	<b>200</b>
<b>2<sup>ième</sup></b>	<b>184</b>	<b>184</b>
<b>3<sup>ième</sup></b>	<b>168</b>	<b>168</b>
<b>4<sup>ième</sup></b>	<b>150</b>	<b>150</b>
<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>134</b>	<b>134</b>
<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>7<sup>ème</sup></b>	<b>110</b>	<b>110</b>
<b>8<sup>ème</sup></b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>9<sup>ème</sup></b>	<b>90</b>	<b>90</b>
<b>10<sup>ème</sup></b>	<b>80</b>	<b>80</b>
<b>11<sup>ème</sup></b>	<b>70</b>	<b>70</b>
<b>12<sup>ème</sup></b>	<b>60</b>	<b>60</b>
<b>13<sup>ème</sup></b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>14<sup>ème</sup></b>	<b>40</b>	<b>40</b>
<b>15<sup>ème</sup></b>	<b>30</b>	<b>30</b>

### **RÉCOMPENSES**

Les 2 meilleurs joueurs du classement général à l'issu de toutes les épreuves seront récompensés.

[Retour sommaire](#)

## RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES DE L'EST

Ce règlement a été accepté par la Ligue du Grand Est et la Ligue Bourgogne Franche-Comté

### **PROMOTIONS INTERRÉGIONALES ADULTES et U16 GARÇONS**

#### **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Voir le vade-mecum national, notamment en ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales.

Les index maximums sont impérativement fixés à :

- **28 pour les dames et 24 pour les messieurs.**
- **Pas de limite d'index pour les U16**

#### **2. ENGAGEMENTS**

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (voir vade-mecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

**La date limite d'inscription d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve.** Celle des **équipiers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale (promotions) est de :

- **Deux cent cinquante euros (250€)** pour les équipes dames et messieurs
- **Cent cinquante euros (150€)** pour les équipes de jeunes.

Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice. Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Maximum : 2 800 euros
- Minimum : 1 500 euros (quel que soit le nombre de clubs inscrits)
- Entre 1 500 et 2 800 euros : le montant des inscriptions
- Pour les Interclubs Jeunes : Prorata-Numeris des équipes (*150 € × nombre d'équipes engagées*)

#### **3. PARTICIPATION AUX FRAIS**

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une des deux n'étaient pas représentées lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article 2. (Ci-dessus).

**Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.)**

Deux cas de figure :

- a) Aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice.
- b) Un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice

### Recommandations engagements de frais :

- les frais d'arbitrage seront établis pour 2 arbitres maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)

- les frais de cocktail : Adultes **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà**

- les frais du goûter U16 : **100 € TTC maximum.**

#### **4. FORFAITS**

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf.

Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf règlement ffg).

S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.

#### **5. RÉSULTATS**

Chaque club organisateur devra envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dans les meilleurs délais.

# ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES

## INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE DAMES

### GOLF DE COMBLES EN BARROIS (55) 23 & 24 mai

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale Dames.

**Pour les clubs et pour les équipières** : voir règlement général du vademecum fédéral.

**Epreuve non-fumeur** : voir Vademecum fédéral § 1.2-5

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28.

#### FORME DE JEU

**Le nombre d'équipes sera limité à 24 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

**Les 2 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3e division.**

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscriptions des clubs** : sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscriptions des joueuses** : au plus tard 8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels

**Forfait** : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général

#### DROITS DE JEU

**Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €**

Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITÉ DE L'ÉPREUVE** : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MESSIEURS

### GOLF DE RONCEMAY (89) 30 & 31 mai

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale messieurs.

**Pour les clubs et les équipiers** : voir règlement Général du VM national.

**Épreuve non-fumeur** : voir § 1.2.5

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24,0.

#### FORME DE JEU

**Le nombre d'équipes sera limité à 24 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**Les 5 premières équipes monteront en 4e division.**

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscriptions des clubs** sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscriptions des joueurs** au plus tard 8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

**Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels**

**Forfait** : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général.

#### DROITS DE JEU

**Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €**

Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITÉ DE L'ÉPREUVE** : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS

### GOLF DE TROYES L'ERMITAGE (10) 27 & 28 juin

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale mid-amateurs Messieurs.

**Pour les clubs** : voir Règlement Général du VM national.

**Pour les équipiers** : les joueurs doivent avoir au moins 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2.5

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

#### FORME DE JEU

**Le nombre d'équipes sera limité à 24 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.**

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

**Les 4 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 4<sup>e</sup> division.**

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscriptions des clubs** sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscriptions des joueurs** au plus tard 8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

**Forfait : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général.**

#### DROITS DE JEU

**Les droits d'engagement s'élèvent à 250 €**

Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des Équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITÉ DE L'ÉPREUVE** : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION NATIONALE MID-AMATEURS DAMES

**Promo A : LERY POSES (27) - Promo B : AVOISE (71)**  
**19 au 21 juin**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les équières : Ouvert aux joueuses ayant 25 ans ou plus la veille de la compétition.**

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale Mid-Amateurs Dames. Le nombre d'équipes sera limité à 36 (wild card incluse) par promotion (une seule équipe par club) et elles seront retenues dans l'ordre suivant :

**Jusqu'au 7 avril :**

1. Classement au dernier mérite des clubs dames
2. Somme des points des joueuses présentes au Mérite Mid-Amateurs Dames au 7 avril 2026
3. La date d'inscription de l'équipe.

**Après le 7 avril :** Arrivée des inscriptions

Le club d'accueil pourra bénéficier d'une wild card pour son équipe si cette dernière n'est pas retenue dans le champ à la clôture des inscriptions.

**Pour les équières (voir le règlement général)**

### FORME DE JEU

**1. Phase de qualification : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> jour :**

4 joueuses / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour - Les 3 meilleures scores de chaque tour sont retenus

**2. Phase finale pour la montée : 3<sup>e</sup> jour**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 clubs jouent pour la montée en 3<sup>e</sup> division en élimination directe 1 v 8 ; 2 v 7 ; 3 v 6 ; 4 v 5

16 clubs en tout monteront des promotions en 3<sup>e</sup> division.

Le nombre de clubs qualifiés par promotion et la forme de jeu seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

- X montées en Promotion A
- X montée en Promotion B

### ENGAGEMENT

**Inscriptions des clubs sur extranet :** au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscriptions des joueurs sur extranet :** au plus tard **8 jours** pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Les droits d'engagement s'élèvent à 330€

Forfait : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la fédération peut, sur demande (inscription@ffgolf.org) accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à **8 jours** pleins avant le premier jour de l'épreuve.

### PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 3<sup>e</sup> division.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE U16 GARÇONS

### GOLF DE LA CHASSAGNE (21)

11 & 12 juillet

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

**Pour les équipiers :** (voir le règlement général)

**U14** nés en **2012 ou après**      **Minimes** : 15 et 16 ans : nés en **2010 et 2011**

**Épreuve non-fumeur** : voir § 1.2.5

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2.8

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1.4

**Marquage du terrain** : Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50 m, 100 m, 150 m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

#### Forme de JEU

**Pour un maximum de 24 équipes**

Pour chaque tour, l'équipe est composée de **5** joueurs dont obligatoirement un joueur né en **2012** ou après.

**Distance de jeu préconisée** : Repères Benjamins

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

**Épreuve sur 2 jours** : 5 joueurs/score maximum (9 coups par trou), 36 trous / 18 trous par jour.

**Les 4 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.**

**Les 2 premières équipes monteront en 3ème Division.**

#### ENGAGEMENT

**Inscription du club sur extranet** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscription des joueurs sur extranet** : au plus tard **8** jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

**Forfait** : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général.

#### DROITS DE JEU

**Droit de jeu** : **150 €** - Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITÉ DE L'ÉPREUVE** : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE SENIORS MESSIEURS

### GOLF DES VOSGES DU SUD (70) 19 & 20 septembre

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale seniors Messieurs.

**Pour les clubs :** voir Règlement Général du VM national.

**Pour les équipiers :** Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite **d'index à 24**.

#### FORME DE JEU

**Pour un maximum de 24 équipes**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**Les 6 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 4<sup>e</sup> division.**

En cas d'égalité : voir vade-mecum national.

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

#### ENGAGEMENT

**Inscription pour les clubs :** au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscription des joueurs :** au plus tard 8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

**Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général**

#### DROITS DE JEU

**DROIT D'INSCRIPTION :** 250 €

Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE :** Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

## INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION NATIONALE SENIORS DAMES

**Promo A : LES VIGIERS (24) - Promo B : Val-Grand (91)**  
**18 au 20 septembre**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les équipiers : Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de la compétition.**

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale seniors dames.

Le nombre d'équipes sera limité à 27 wild card incluse par promotion (une seule équipe par club) et elles seront retenues dans l'ordre suivant :

Jusqu'au 9 juin 2026 :

1. Classement au dernier mérite des clubs seniors dames
2. Somme des points des joueuses présentes au mérite national Seniors Dames au 9 juin
3. La date d'inscription de l'équipe

Après le 9 juin : Arrivée des inscriptions

**Pour les équières :** (voir le règlement général)

Le club d'accueil pourra bénéficier d'une wild card pour son équipe si cette dernière n'est pas retenue dans le champ à la clôture des inscriptions.

### FORME DE JEU

**1. Phase de qualification : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> jour :**

4 joueuses / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

**2. Phase finale pour la montée : 3<sup>e</sup> jour**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

**Les X premières équipes jouent pour la montée en 3<sup>e</sup> division en élimination directe :**

16 clubs en tout monteront des promotions en 3<sup>e</sup> division.

Le nombre de clubs qualifiés par promotion et la forme de jeu seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

- X montées en Promotion A
- X montées en Promotion B

### ENGAGEMENT

**Inscriptions des clubs sur extranet :** au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

**Inscriptions des joueuses sur extranet :** au plus tard **8 jours** pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la fédération peut, sur demande (inscription@ffgolf.org) accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à **8 jours** pleins avant le premier jour de l'épreuve.

### PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 3<sup>e</sup> division

[Retour sommaire](#)

# GOLF ENTREPRISE

## COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

### PHASES ELIMINATOIRES REGIONALES INTERCLUBS

**1<sup>er</sup> tour : Beaune 6 juin**

**2<sup>ème</sup> tour : Pruneville 27 juin**

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuves ouvertes à toutes les associations d'entreprises.

**Une seule équipe par association pourra participer aux éliminatoires régionales.**

**Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sera qualifiée pour la finale nationale.**

Pour les équipiers :

L'index pris en compte est celui sur RMS, 7 jours pleins avant le début de l'épreuve

Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

**Être membre de l'AS** (association sportive d'entreprise) qu'il ou elle représente.

Les équipiers doivent être licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

**Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

### FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque épreuve :

1 équipe de 4 golfeuses ou golfeurs par AS

4 simples / **stroke Play net** / 18 trous par jour

**Pour chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus.**

Le classement final sera effectué par addition des scores sur les 2 tours.

**Messieurs marques Blanches - Dames marques bleues**

### ENGAGEMENT

**Inscriptions sur extranet : Équipe d'AS et équipiers :** 5 jours avant chaque épreuve.

**1<sup>er</sup> tour :** Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 / **2<sup>ème</sup> tour :** lundi 22 juin 2026

**Droits d'inscription :** La facturation des joueurs engagés par AS sera transmise à l'issue de la compétition.

[Retour sommaire](#)

## CHAMPIONNAT FÉDÉRAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS

### QUALIFICATIONS RÉGIONALES

**1<sup>er</sup> tour : Beaune 6 juin**

**2<sup>ème</sup> tour : Pruneville 27 juin**

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Épreuves ouvertes à tous les joueuses/joueurs salariés, titulaires des Associations d'Entreprise de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté affiliées à la FFGolf.

**Pour la phase finale, deux attestations devront être fournies** : une certifiant l'état de salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'association et une autre justifiant l'appartenance à l'AS du club.

## FORME DE JEU

**Dans chaque Ligue** : Le délégué du golf d'entreprise organise une sélection aux dates prévues sur 2 tours en stroke play brut permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueurs/joueuses attribué à sa Ligue (soit 2 hommes et 1 dame minimum). Les autres places étant attribuées par Wild Card (de la responsabilité du Délégué de Ligue).

**Forme de jeu** : Stroke Play Brut / 18 trous / jour

**Messieurs marques Blanches**

**Dames marques bleues**

Le score final sera effectué par addition des scores des 2 tours. En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score brut du 2ème tour. Au-delà de cette égalité, ce sera la commission sportive qui tranchera.

**Le nombre de qualifiés mathématiquement est de 3 joueurs dont 1 dame.**

Si un joueur qualifié déclare forfait ou décide de ne pas honorer sa sélection, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné pour la finale nationale et ainsi de suite.

Les joueurs qualifiés et/ou désignés dans la Ligue pourront ainsi prendre part au championnat Fédéral organisé par la FFGolf, sous réserve bien sûr qu'ils répondent aux conditions exigées par la FFGolf dans son règlement au 1er jour de l'épreuve.

## ENGAGEMENT

**Inscriptions sur extranet : Équipe d'AS et équipiers** : 5 jours avant chaque épreuve.

**1<sup>er</sup> tour** : Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 / **2<sup>ème</sup> tour** : lundi 22 juin 2026

**Droits d'inscription** : La facturation des joueurs engagés par AS sera transmise à l'issue de la compétition.

[Retour sommaire](#)

## FINALE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE

Golf de Luxeuil – 17 octobre

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat régional Golf Entreprise de la **ligue de Bourgogne Franche-Comté** est ouvert à tous les licenciés ou rattachés des Associations Sportives d'Entreprises de la ligue de Bourgogne Franche-Comté à jour dans leur cotisation et leur certificat médical validé.

**Le championnat régional a pour objet de désigner en fin d'année :**

- Une AS championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Une championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Un champion de Ligue du Golf d'Entreprise

### FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous

**Messieurs** marques blanches 1<sup>ère</sup> Série et jaunes (autres séries)

**Dames** marques bleues 1<sup>ère</sup> série et rouges (autres séries)

Les séries :	Femmes	Hommes
1 <sup>ère</sup> série :	0 - 15,4	0 - 11,4
2 <sup>ème</sup> série :	15,5 - 36	11,5 - 26,4
3 <sup>ème</sup> série :	-----	26,5 - 36

Les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36

### ENGAGEMENT

Les golfeuses et golfeurs ayant participé à au moins trois compétitions « Étape du Championnat de Ligue » inscrites au calendrier de la Commission Golf d'Entreprise seront prioritaires à l'inscription à la Finale du Championnat de Ligue.

**Droits d'inscription :** Inscription sur Extranet et règlement par virement à la ligue.

Pour toutes les épreuves, l'index pris en compte est celui figurant dans RMS, 5 jours pleins avant le début de l'épreuve.

### CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

#### **Pour le classement par AS**

Les 3 meilleurs résultats des équipiers Brut + Net sont pris en compte à chaque compétition « Étape ». Le score final de chaque AS est calculé sur les 4 meilleurs résultats de la totalité des compétitions « Étapes » jouées (4 en Bourgogne, 4 en Franche-Comté) + la Finale **afin de désigner l'AS Championne 2026.**

**En cas d'égalité**, voici les critères d'importance qui détermineront l'**AS vainqueur**.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions
- 2- Meilleur 2<sup>ème</sup> score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions
- 3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

[Retour sommaire](#)

### Pour le classement en individuel

Le classement individuel sera calculé sur le total des 3 meilleures performances sur les 8 compétitions « Étape de Ligue » + le résultat de la Finale du Championnat de Ligue **afin de désigner la championne et le champion 2026.**

**En cas d'égalité**, voici les critères d'importance qui détermineront la Championne et le Champion de l'année.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions
- 2- Meilleur 2<sup>ème</sup> score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions
- 3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

En cas d'un nombre important de finalistes, la Commission Golf d'Entreprise se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions à la finale.

## RÉCOMPENSES

1 trophée Dame, 1 trophée Homme et 1 trophée Équipe d'AS

Les trophées individuels et par AS sont remis en jeu chaque année.

La golfeuse, le golfeur ou l'équipe qui aura gagné un trophée trois fois, pourra le conserver définitivement.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT 2027

### **PHASE ELIMINATOIRE REGIONALE** **Golf des 4 saisons - Crotenay - 03 octobre 2026**

#### **Parcours compact 9 trous aménagé en parcours Pitch & Putt**

*Les éliminatoires régionales doivent impérativement être terminées avant le 15 mars 2027*

#### **REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **Pour les associations :**

Epreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise affiliées à la FFGolf.  
Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

#### **Pour les équipiers :**

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.
- **Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

### **FORME DE JEU**

- Equipe de 2 joueurs ou joueuses / Stroke Play brut / 27 trous

Formule en **Shotgun jusqu'à 18 équipes soit 36 joueurs.**

Au cas où il n'y aurait pas 18 équipes, il sera possible d'inscrire une deuxième équipe par AS.

**La formule pourra être modifiée en cas de plus 18 AS inscrites ou en cas de conditions météorologiques défavorables.**

Un premier tour de 18 trous (2x9 trous- départs modifiés) sera effectué en première partie de la journée et un second tour de 18 trous l'après midi

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres. La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés. L'équipe vainqueur de cette qualification est automatiquement qualifiée pour la Finale Nationale qui aura lieu **en Avril 2027 -lieu en attente de validation**

En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score par équipes des 9 derniers trous de chaque équipe, puis le meilleur score du 2<sup>ème</sup> 9trous, et enfin le meilleur score des 9 premiers trous.

Au-delà de cette égalité, la commission sportive tranchera.

Pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté : 1 équipe qualifiée.

### **ENGAGEMENT**

**Inscriptions sur Extranet** -Clubs et équipiers : 5 jours avant l'épreuve. (**Lundi 28 septembre**)

Le montant de l'inscription sera annoncé 1 mois avant la compétition par la Commission Golf d'Entreprise. Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

## CALENDRIER DES FÉMININES 2026

### Double Féminin – Formule Patsome modifié

<b>Mardi 19 mai</b>	Golf de Besançon
<b>Jeudi 24 septembre</b>	Golf de Luxeuil

### Rencontres Féminines BFC – individuel simple stableford (ne comptant pas pour l'index)

<b>Jeudi 4 juin</b>	Golf du Mont St Jean
<b>Vendredi 5 juin</b>	Golf du Rochat

### 7<sup>ème</sup> Ladies Cup

<b>Jeudi 2 juillet</b>	Golf des Vosges du Sud
------------------------	------------------------

[Retour sommaire](#)

# CALENDRIER DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX & TERRITORIAUX

---

[Retour sommaire](#)

**CALENDRIER DU COMITÉ TERRITORIAL (21) (89) (58)**

**CHALLENGES EN CÔTE D'OR**

15 avril	Quetigny
17 avril	Chassagne
06 juillet	Beaune
08 juillet	Dijon Bourgogne
24 août	Chailly

**CHALLENGES DE L'YONNE**

04 avril	Tanlay
27 juin	Clairis
18 juillet	Roncemay
19 septembre	Clairis
17 octobre	Tanlay

**Championnat Départemental Côte d'Or**

Septembre	A déterminer
-----------	--------------

**Championnat Départemental de L'Yonne**

04 juillet	Roncemay
------------	----------

**CALENDRIER DU COMITÉ TERRITORIAL (25) (90) (70)**

---

Challenge des EG	Samedi 25 avril	Golf de Rougemont
Challenge des EG	Samedi 14 mai	Golf de Bournel
Challenge des EG	Samedi 6 juin	Golf de Prunevelle
Challenge des EG	Samedi 20 Juin	Golf de Pontarlier
<b>Finale du Challenge Ligue</b>	Mercredi 26 août	Golf de Beaune
Challenge des EG & Chpt Territorial	Samedi 20 septembre	Golf des Vosges du Sud

[Retour sommaire](#)

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE (71)**

Challenge	Samedi 25 avril	Golf de Montceau
Championnat Départemental	Samedi 30 mai	Golf d'Avoise
Challenge	Samedi 6 juin	Golf d'Autun
Challenge	Samedi 20 juin	Golf de Bourbon Lancy
<b>Finale du Challenge Ligue</b>	Mercredi 26 août	Golf de Beaune
Challenge	Samedi 29 août	Golf de Macon
Challenge	Samedi 12 septembre	Golf de Chalon

[Retour sommaire](#)

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)**

---

Challenge	12 avril	Golf du Val d'Amour
Challenge	9 mai	Golf de Val de Sorne
Challenge	30 mai	Golf du Rochat
Challenge	20 juin	Golf de Mt St jean
Finale du Challenge Ligue	26 août	Golf de Beaune
<b>Championnat départemental</b> samedi (enfants) Dimanche (adultes)	22 août	Golf du Rochat

[Retour sommaire](#)

## CLUBS EN DIVISION FÉDÉRALES 2026

CATÉGORIE	CLUBS	DIVISION	POULE	LIEUX	DATES
<b>DAMES</b>	Dijon Bourgogne	2 <sup>e</sup> Division	Poule B	Dijon Bourgogne	22-25 mai
	Val de Sorne	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	Val de Sorne	22-25 mai
<b>MID AM. DAMES</b>	Besançon	2 <sup>e</sup> Division	Poule B	Valence St Didier	18-21 juin
	Bournel	3 <sup>e</sup> Division	Poule B	Haute Auvergne	19-21 juin
<b>SENIORS DAMES</b>	Avoise	1 <sup>e</sup> Division		Granville	16-20 septembre
	Val de Sorne	3 <sup>e</sup> Division	Poule B	Chambon sur Lignon	18-20 septembre
<b>U16 G</b>	Chalon s/Saône	2 <sup>e</sup> Division	Poule B	Golf National	11-14 juillet
	Dijon Bourgogne	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	Albon	11-14 juillet
<b>MESSIEURS</b>	Dijon Bourgogne	3 <sup>e</sup> Division	Poule D	Valcros	28-31 mai
	La Chassagne	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Chanalets	28-31 mai
	Chalon s/Saône	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Chanalets	28-31 mai
	Pontarlier	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Chanalets	28-31 mai
	Val de Sorne	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Chanalets	28-31 mai
	Vosges du Sud	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Faulquemont	28-31 mai
<b>Equipes 2 Mess.</b>	Chalon s/Saône	2 <sup>e</sup> Division		La Sorelle	29-31 mai
<b>Mid Amat. Mes</b>	La Chassagne	3 <sup>e</sup> division	Poule D	St Etienne	25-28 juin
	Besançon	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin
	Chalon s/Saône	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin
	Dijon Bourgogne	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin
	Macon la Salle	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin
	Pontarlier	4 <sup>e</sup> Divisions	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin
	Prunevelle	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin
	Quetigny	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin
	Roncemay	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin
	Val d'Amour	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Macon la Salle	25-28 juin
	Vosges du Sud	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Macon la Salle	25-28 juin

## Vademecum 2026 - Ligue de Bourgogne Franche-Comté

<b>SENIORS MESS</b>	Besançon	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Grange aux Ormes	17-20 sept.
	Chailly	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Grange aux Ormes	17-20 sept.
	La Chassagne	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Grange aux Ormes	17-20 sept.
	Prunevelle	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Grange aux Ormes	17-20 sept.
	Roncemay	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Grange aux Ormes	17-20 sept.
	Val d'Amour	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Grange aux Ormes	17-20 sept.
	Vosges du Sud	4 <sup>e</sup> Division	Poule F	Grange aux Ormes	17-20 sept.
	Dijon-Bourgogne	2 <sup>e</sup> Division	Poule B	Quetigny	19-20 sept.
	Nivernais	4 <sup>e</sup> Division	Poule D	Montpensier	19-20 sept.
<b>SENIORS 2 Mess</b>	Avoise	2 <sup>e</sup> Division	Poule a	Dieppe	14 -17 mai
	Prunevelle	3 <sup>e</sup> Division	Poule A	Prunevelle	15-17 mai
	Val de Sorne	3 <sup>e</sup> Division	Poule A	Prunevelle	15-17 mai
<b>A.S ENTREP.</b>	2F Open JS 25	2 <sup>e</sup> Division		Rochefort	8-10 mai

### La Ligue reçoit les Championnats de France par équipe

CLUBS RECEVANT L'ÉPREUVE	DIVISIONS	DATES
Prunevelle	3 <sup>e</sup> division A Seniors 2 Messieurs	15 au 17 mai
Val de Sorne	3 <sup>e</sup> division D Dames	22 au 25 mai
Dijon Bourgogne	2 <sup>e</sup> division B Dames	22 au 25 mai
Macon la Salle	Promotion Seniors 2 Dames	15 au 17 mai
Nivernais	Promotion nationale A Seniors 3 Messieurs	10 au 12 juin
Château d'Avoise	Promotion nationale B Mid Amateurs Dames	19 au 21 juin
Macon la Salle	4 <sup>e</sup> division D Mid Amateurs Messieurs	25 au 28 juin

[Retour sommaire](#)

ffgolf®



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Crédit  Mutuel

[Retour sommaire](#)



[Retour sommaire](#)